

# Convention de formation psycho énergétique

Entre les soussignés :

## 1. L'organisateur :

Beuzon Cédric  
n° de SIRET : 8155275200026

## 2. Le stagiaire :

Nom / Prénom : .....

Adresse .....

.....

Téléphone : .....

Adresse mail : .....

Comment avez-vous connu la formation Praticien énergétique et découverte de ses ressentis ?

Recherche google



/ bouche à oreille



/ Facebook



/ flyer



Je, soussigné(e), m'inscris à l'a master class démarrant le :.....

# Cursus :

**Formation psycho énergétique** : 2 modules = 2 Week end

Durée de 16h environ

**Tarif : 480€**

**Payable en deux fois**

Le montant de cette formation comprend : le séminaire, cours, la fourniture des supports pédagogiques. Cette participation ne couvre pas les frais de transports, d'hébergement.

## **Programme de la formation**

- Comment trouver et comprendre le fonctionnement d'une personne (Mental, physique, émotionnel).
  
- La désidentification
- Mécanisme de défense du mental
- Notion d'amour : savoir et se sentir aimer
- Les différentes blessures
- Déterminer nos besoins non assouvis à l'aide de nos ressentis
- Le schéma contrôlant
- Compréhension, et aide sur les troubles dys , hypersensible, HPI ,HPE et TDHA.
- Langage non verbale
- Le ressentis intuitif orale
- Ligne du temps
- Arriver à l'état ressource
- Teste de micro-crispation musculaire

### **Article 1 : Objectif de l'atelier :**

Acquérir des compétences et des bases basées sur la psychologie

### **Article 2 : Lieu et durée de l'atelier :**

Le master class se déroulera à Chauzon en Ardèche.

Le master class se déroulera de 9 h à 17 h environ

Les horaires peuvent varier en fonction du dynamisme des élèves

### **Article 3 : Personne acceptée :**

L'atelier est accessible à toutes personnes majeures ayant fait au préalable la formation thérapeute énergétique et découverte de ses ressentis désirant se perfectionner à différentes techniques.

### **Article 4 Délais de rétractation, paiement, non présentation :**

- Délais de rétractation :

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 14 jours pour se rétracter. Il doit en informer Mr Cédric Beuzon par courrier recommandé avec accusé de réception.

- Paiement :

Le montant de l'atelier comprend : les cours, la fourniture des supports pédagogiques. Cette participation ne couvre pas les frais de transports, d'hébergement et de repas.

**Lors de l'inscription un chèque de 120€ d'arrhes vous sera demandé cette somme sera encaissée 15 jours avant le début de la formation et déductible de la somme finale.**

En cas d'annulation de la part du stagiaire, il devra informer d'abord par téléphone Mr Cédric Beuzon et ensuite par courrier. En cas d'annulation du stagiaire moins de 15 jours avant le début du stage, une somme forfaitaire de 120€ euros sera retenue.

- Non présentation :

Toute non-présentation à un cours (quel que soit le jour) constitue une absence sans possibilité de remboursement. Les absences dues à des cas de forces majeures (grève surprise des transports, maladie déclarée le jour même, accident, etc...) doivent être justifiées par écrit (pour les maladies un certificat médical vous sera demandé) dans les 5 jours qui suivent l'absence et feront l'objet d'une proposition quant à un éventuel report d'inscription.

En cas d'inexécution partielle ou totale de l'action de formation du fait du formateur, celui-ci vous proposera dans un premier temps d'autres dates, si aucun accord est trouvé Mr Beuzon Cedric s'engage à rembourser les sommes indûment perçues

## **Article 5 : droit à l'image :**

L'élève accepte d'être filmé ou photographié dans le cadre des activités de la formation.

En acceptant, l'élève s'engage à ne faire aucune restriction de son droit d'image et de ne demander aucune contrepartie à Mr Beuzon Cédric.

L'élève donne l'autorisation à Mr Beuzon Cédric de présenter son image/vidéo pour toute diffusion et sur tous supports jugés utiles par Mr Beuzon Cédric.

Cette image pourra être reproduite ou utilisée avec d'autres matériels, dont, et sans que cette énumération soit exhaustive : segments vidéo ou audio de toute nature, par tous les moyens, méthodes ou techniques actuellement connus ou à venir.

La présente autorisation est donnée pour tous supports : et de manière générale pour tous modes de diffusion dont les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Etc.).

Pour tous refus du droit à l'image, le stagiaire doit en informer Mr Beuzon Cédric lors de la signature du présent contrat.

## **Article 6 : Obligation du stagiaire et du formateur :**

- Obligation du stagiaire

Le stagiaire s'engage à respecter les horaires de l'atelier, la ponctualité, présentation, tenue et attitude convenable, ainsi que tout aménagement ou modification du règlement s'appliquant aux particularités des lieux de formation.

Chaque participant est tenu d'éteindre son téléphone portable lors des cours.

Le formateur se réserve le droit d'exclure un stagiaire en cas de conduite qui pourrait nuire aux autres stagiaires ou au bon déroulement de la formation.

- Le formateur

Le formateur ne garantit pas les notions de résultats lors de ses stages. En aucun cas, il ne peut être tenu responsable de toutes difficultés émotionnelles, physiques ou relationnelles existant dans le vécu du stagiaire ou durant le stage. Le contenu des formations est placé sous la responsabilité exclusive de Mr Beuzon Cédric. Les formateurs se réservent le droit d'exclure un stagiaire en cours de stage (moyennant remboursement de la partie non effectuée) s'il semble que la teneur du stage peut mettre en péril la santé psychologique, physique ou émotionnelle du participant

- Les cours

Les cours appartenant à Mr Beuzon Cédric, leur reproduction est formellement interdite. La participation à cette formation ne donne pas le droit d'enseigner l'intégralité ou une partie de son contenu. Les formateurs se réservent le droit de modifier à tout moment l'ordre et le contenu du programme dans l'intérêt même des participants.

Les dates choisies pour les différents modules ne sont pas contractuelles et peuvent être modifiées en cours d'année.

## **Article 7 : Inscription :**

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée.

La direction se réserve le droit de les refuser lorsque les effectifs sont complets.

La direction décline toute responsabilité en cas d'annulation de la formation due à un nombre insuffisant d'inscrits.

Dans ce cas, elle n'aura aucune obligation à verser une quelconque indemnité (ex : billet SNCF, réservation hôtel ou autre). Aucune inscription ne sera prise en considération si le dossier n'est pas complet (Fiche d'inscription, Chèque d'acompte et mention « lu, approuvé » et signé).

## **Article 8: Publicité et vente**

Le stagiaire ne peut pas présenter sur les lieux de stage du matériel, produits ou services (vente, publicité). Il ne peut faire de publicité sous quelque forme que ce soit.

Mr Beuzon Cédric se réserve le droit d'exclure le stagiaire pour cela.

## **Article 9 : Ethique :**

La Direction, les formateurs et les stagiaires s'engagent à respecter les croyances de chacun. L'atelier se font en dehors de toute confession d'ordre politique, religieuse, philosophique ou sectaire.

Le stagiaire doit accepter les clauses suivantes :

-J'ai compris que je dispose d'un délai de 14 jours pour me rétracter après signature de la convention de formation professionnelle, par lettre recommandée avec avis de réception.

-J'ai bien noté les tarifs et modalités de règlement ainsi que les conditions financières prévues en cas de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours de stage.

-J'atteste avoir lu et signer le règlement intérieur



Accord du droit à l'image Droit à l'image

Fait à :

Le :

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Le stagiaire

« Lu et approuvé »

Mr Beuzon Cédric

formateur